

# Terre-neuve : Surcharge en rouge de 1897

Combien de feuilles furent-elles surchargées ?

~ 1ère Partie ~

John M. Walsh, FRPSC

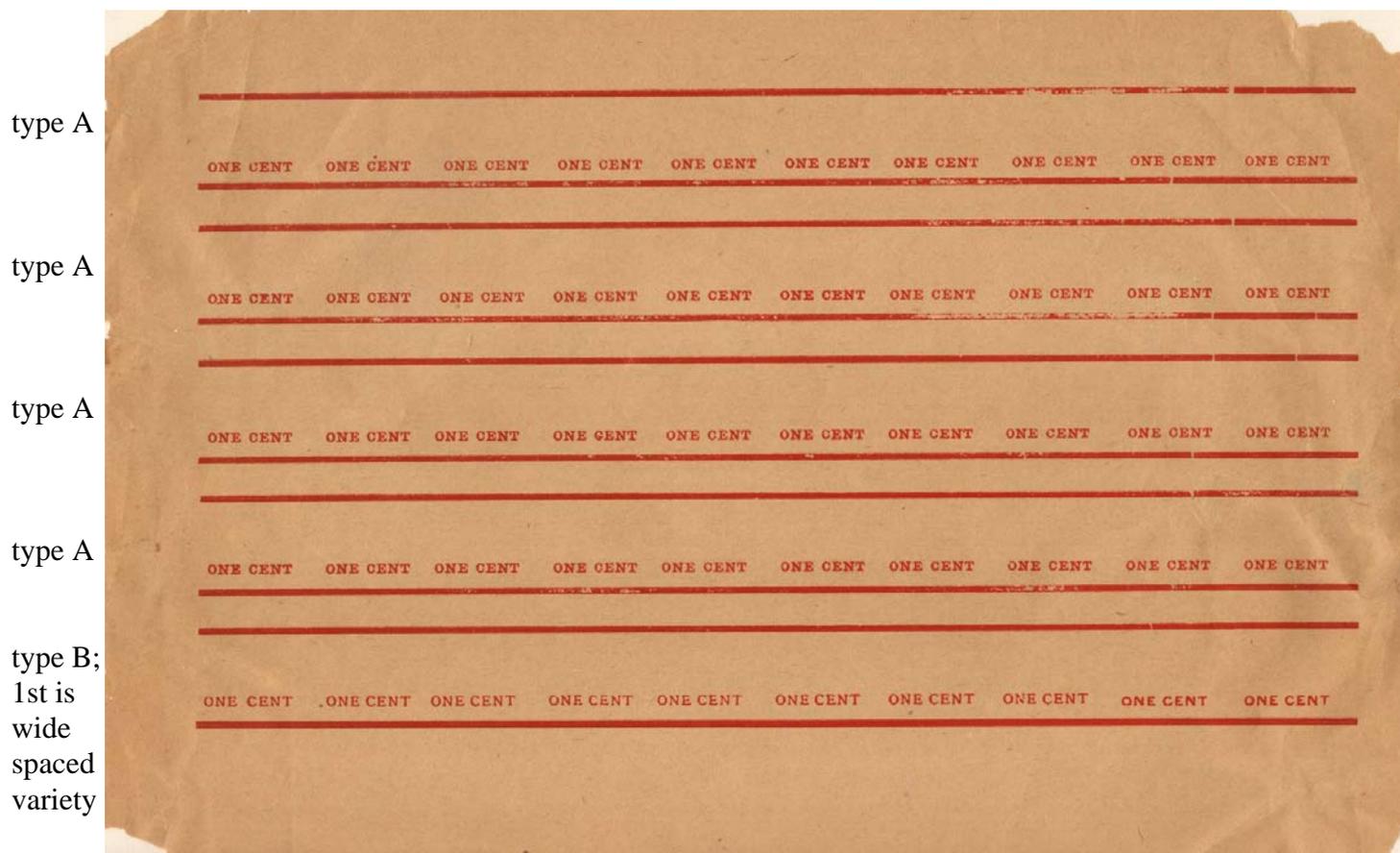


En Septembre 1897, Terre-neuve tomba à court de timbres à 1¢. Dans l'attente d'une nouvelle émission, la Poste de Terre-neuve s'engagea pour la première fois sur le chemin d'une émission provisoire. Cette émission fut réalisée en surchargeant 400 feuilles de 100 timbres du 3¢ gris, ou variétés de gris, représentant la Reine Victoria, soient 40,000 timbres surchargés. La couleur des timbres, ici montrés, peut être, ou ne pas être, d'une grande fidélité en raison de l'usage de plusieurs scanners différents. La surcharge, « THREE CENTS » entre deux barres horizontales noires, fut donc imprimées sur ces 3¢ Victoria.

Avant de passer à la production, l'imprimeur dut trouver suffisamment de caractères en plomb pour réaliser la planche. Il apparut que l'on ne disposait pas d'un nombre suffisant de caractères d'une même fonte pour toute la planche. L'imprimeur utilisa donc trois fontes différentes que les collectionneurs identifient comme type A, type B et type C. Ces types sont bien connus et identifiés dans la littérature et divers catalogues de timbres. La quantité de fontes disponibles permit de surcharger 50 timbres à la fois. Les feuilles de 100 timbres furent divisées horizontalement en deux. En raison de la disposition de l'impression, il advint que la marge supérieure de la feuille ne put être laissée. Elle fut donc retirée. Ce problème n'affecta pas la marge inférieure qui resta intacte.

Avant l'impression finale en noir, des essais en couleur furent réalisés pour déterminer la couleur à utiliser. Dans Boggs [The Postage Stamps and Postal History of Newfoundland, Winthrop S. Boggs, 1942] il est dit qu'une feuille fut surchargée en rouge et une autre, également surchargée en rouge, fut à nouveau surchargée en noir (non pertinent dans la présente étude). Boggs liste également des quantités qui numériquement montrent *que deux feuilles surchargées en rouge furent produites*. Il le démontre en listant les quantités de variétés trouvées sur chaque feuille de 50 timbres. Cependant, Poole [Postage Stamps of Newfoundland, Bertram W. H. Poole, Harry E. Hubert 'Booklet Number Thirty seven] écrit que "*une feuille d'essai fut imprimée en rouge, mais que, la couleur n'étant pas satisfaisante, celle-ci fut surchargée à nouveau en noir*, laquelle couleur fut choisie ».

L'image ci-dessous, reçue de Bob Dyer, est un essai en rouge de la surcharge :



with type C on the last two stamps.

L'espace entre les lignes varie d'une ligne à l'autre :

1ère rangée 17mm ; 2ème rangée 17.5mm ; 3ème rangée 18mm ; 4ème rangée 17.5mm ; 5ème rangée 17.5mm.

Cet article fait référence aux surcharges en rouge observées sur le marché. En particulier les surcharges portant la fonte type B qui sont au nombre de 8 par feuille. Et oui, le premier timbre à gauche sur la rangée du bas, fonte B, est la bien connue variété « espace large ». Celles-ci furent choisies car étant celles apparaissant le plus souvent sur le marché, en faisant un bon candidat. Toutes celles-ci sont pourvues de certificats appropriés. L'auteur n'en est pas propriétaire.

Ces deux pièces prouvent/  
peuvent prouver que ce  
qu'affirme Boggs  
« 2 feuilles avec la surcharge  
en rouge furent imprimées »  
est correct.



fig. A



fig. B

Il semblerait que ces deux  
pièces proviennent de deux demi feuilles, haut et bas, provenant de deux différentes feuilles de 100.



Si Boggs a raison, alors une seule feuille peut avoir une marge inférieure. Fig. B, la surcharge en rouge est imprimée plus près du bas du timbre. La pente des perforations en bas va montant de gauche à droite car le côté gauche à plus de marge que le droit. Là où, fig. A, les mêmes perforations sont horizontales.

En conséquence elles ne proviennent pas de la même feuille que celle don't provient la bande de trois.



L'étude continue en démontant par comparaison les différences entre les pentes des perforations horizontales.



fig. C

fig. D

Noter que le timbre de gauche (fig. C) montre que sa marge du bas à gauche est plus large qu'à droite. Ceci démontre que les perforations montent vers la droite. Sur la paire (fig. D) on voit que le timbre de gauche présente, au bas du timbre à gauche, une marge large avec des perforations montant vers la droite comme le démontre l'étroite similaire marge à l'extrême droite. La marge supérieure montre des perforations montantes vers la droite, la marge de gauche étant étroite et la marge de droite plus large.

En comparant la fig. C à la fig. A, il est évident que cette dernière montre la barre rouge du haut chevauchant les '3' alors qu'elle est sous les '3' fig. C. En comparant avec la fig. B, La marge du bas de celle-ci va de large à étroite, de gauche à droite. Même chose fig. C, montrant une inclinaison similaire des perforations. La pente des perforations horizontales ne changent pas d'un bout à l'autre de la feuille à quelque position que ce soit. La pente originale est respectée.

A ce point, il est montré que quatre feuilles ont été imprimées ; au regard de l'inclinaison des perforations, des marges hautes et basses et peut-être la couleur des timbres. La position de la surcharge permet l'étude de la position des huit surcharges au type B sur la ligne contenant celle-ci ; non pertinent dans cet article.

L'exemple fig. E, fortement excentré, montre la variété « espace large ».

Cinq feuilles furent surchargées en rouge.



fig. E; off center sheet font B



fig. F

Aussi, il y a cette extraordinaire lettre 'fig. F) montrant les trois types de fontes A, B et C.



Notez la forte inclinaison vers le haut, de gauche à droite, des barres de ces timbres, les rendant assez différents des précédents.

Notez aussi l'inclinaison montante vers la droite des perforations. La marge en haut à gauche est plus étroite qu'à droite. Ce timbre montre que l'on compte maintenant six feuilles différentes.

Ensuite le timbre, fonte type B, fig. G, n'est comparable avec aucun des exemplaires précédents. La marge du haut est très petite.

La largeur des marges montre que ce timbre est différent des autres surcharges usagées, fig. G. Cet exemplaire montre que nous avons maintenant sept feuilles.



fig. F font B

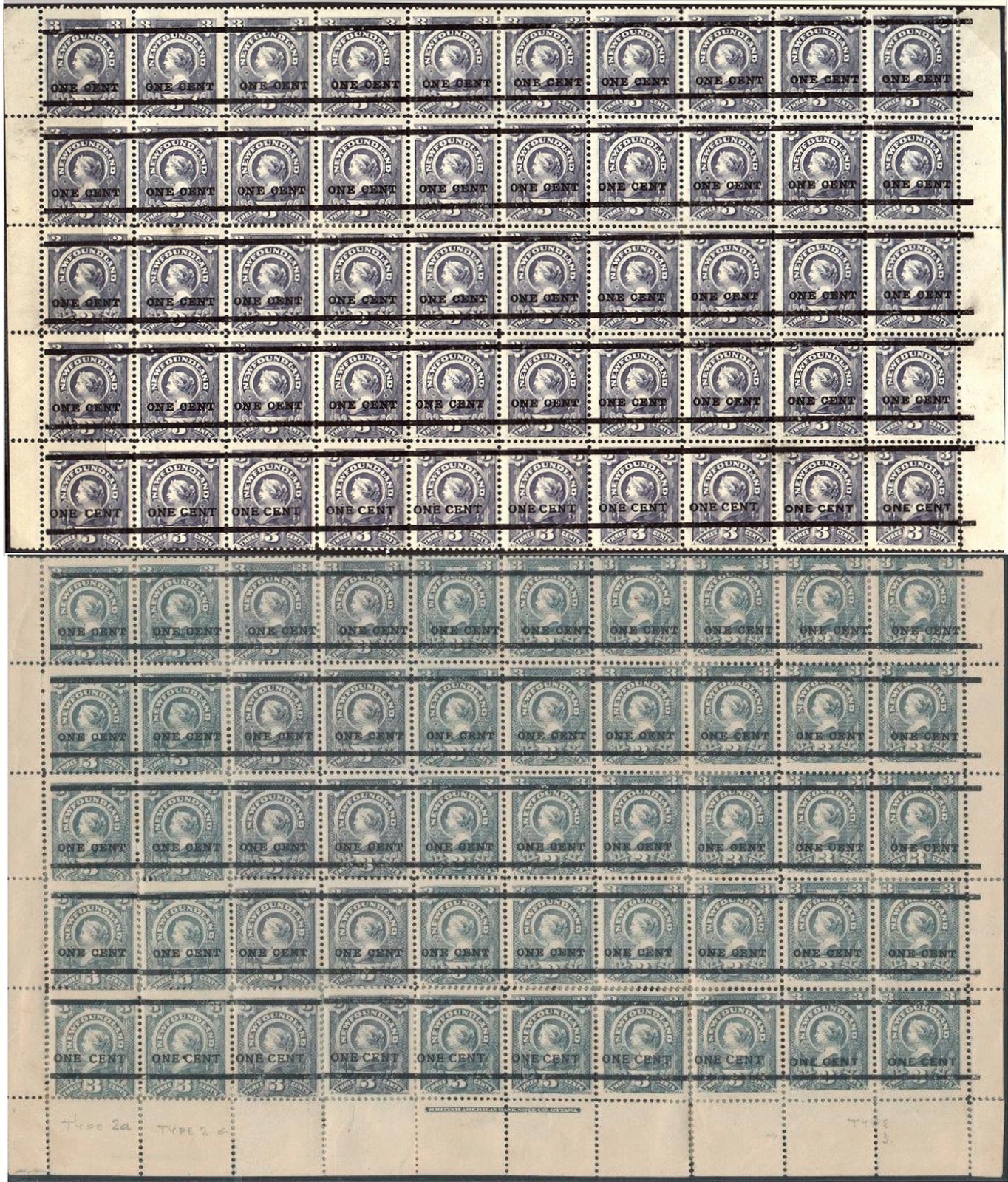


fig. G

Tous ces timbres montrant la fonte type B viennent de feuilles gravées. Ces feuilles furent disposées horizontalement et les sujets imprimés de même, horizontalement. En conséquence comme les surcharges furent imprimées sur ces mêmes rangées horizontales, le haut et le bas du dessin doivent être horizontalement parallèles l'un à l'autre. C'est ainsi que les images étudiées furent disposées. Chaque feuille montrera des variations de la pente des perforations le long de chaque rangée. Comme la quantité des surcharges en rouge existantes sur le marché n'est pas pertinente pour cet article, seul le nombre de feuilles surchargées en rouge fait l'objet de cet article.

A partir des exemples de cette étude, il peut et il est démontré qu'au minimum sept feuilles surchargées en rouge furent produites.

Des exemples issus de deux feuilles de 100 divisées en deux sont montrés tels qu'ils furent imprimés en noir. On ne sait si ces deux demi-feuilles sont issues d'une même feuille, mais la position et l'inclinaison des perforations semblent montrer qu'elles le furent ou tout au moins à partir de feuilles mal perforées ! Dans les deux cas les perforations penche vers le bas de gauche à droite. A aucun moment la pente de ces perforations horizontales ne changent d'inclinaison. Pour ce qui est de la couleur, les scans proviennent de sources différentes. La feuille du haut est la propriété de Norris (Bob) Dyer, tandis que la feuille du bas appartient à Jim Ruffel. Dyer confirme que la couleur du scan est conforme à l'original. Ruffel confirme que la couleur du scan de la feuille du bas est proche de l'original.



Continuons avec l'étude de cette extraordinaire enveloppe. Elle a le cachet de la ville de St Jacques et plusieurs oblitérations à huit barres à cheval sur les timbres et l'enveloppe. Le tarif postal était de 3¢ pour la poste intérieure, lequel est ici acquitté par trois timbres portant le nom du pays d'origine. Cette enveloppe portant les trois différents types de fonte, est analysée pour voir si les timbres surchargés en rouge peuvent être identifiés à partir de l'épreuve montrée dans cet article. Si ceci est possible alors on peut dire que les timbres sont originaux.



Les timbres ont été isolés et sont montrés ci-dessous pour comparaison.

fig. F



fig. F font B

fig. F font C

On montre ici que le timbre (fig. F fonte B) sur l'enveloppe est authentique.

On le trouve position 44 de l'épreuve.

Notez l'impression faible de CENT similaire sur le timbre. Il est position 44.

Fig. F fonte C. Il est montré que le timbre sur l'enveloppe est authentique. Il est position 50.

Le T dans CENT est déformé à la base.

Le O de ONE n'a pas de déformation à sa base.

Les deux timbres rouges ne proviennent pas de la même feuille. La pente des perforations de la marge inférieure le démontre. Le timbre (fig. F fonte C) montre une marge diminuant de gauche à droite. Cette pente ne peut avoir changé au centre de la feuille.



fig. F font A

fig. F font B

fig. F font C

Les trois timbres surchargés en rouge de l'enveloppe proviennent de trois feuilles différentes.

(fig. F fonte A) montre une surcharge quasiment horizontale ; il doit en être de même pour le reste des surcharges rouges de la feuille. La pente des perforations est également quasi horizontale ; il doit en être ainsi pour le reste. La distance apparente entre les deux lignes rouges, telles que représentées, est (40.1 mm). En comparant avec les dimensions de l'épreuve où les caractères du type B et C sont sur la même rangée, on montre que le timbre (fig. F fonte A) appartient à la deuxième ou la quatrième rangée de la feuille de 50, qui montrent le même espacement. Pour déterminer la position horizontale sur l'une de ces rangées, des transparents de la feuille d'épreuve seraient utiles pour les superposer et faire la comparaison.

(fig. F fonte B) montre la marge du haut incliné vers le haut avec une grand marge.

(fig. F font C) n'a pratiquement pas de marge en haut avec des perforations parallèles.

(fig. F fonte B) et (fig E. fonte C) étaient imprimés sur une même rangée et la fonte B était positionnée avant la fonte C sur la rangée ; de plus la pente des perforations devrait être dirigée identiquement. Pas de pente pour les perforations du timbre (fig. F fonte C).

Oui, les épreuves d'essais de couleur existent. Comme la position de ces de surcharge en rouge peut être déterminée, elles sont authentiques. Le tarif intérieur approprié fut payé et les timbres oblitérés par le cachet à huit barres ainsi que le cachet de la ville de St Jacques. Ils ont une valeur faciale. Qui expédia cette enveloppe n'est pas pertinent; elle fut acceptée et expédiée. Comme St Jacques est à un endroit où des officiels gouvernementaux auraient dû travailler, Service des Douanes ou Département du Télégraphe, un tel agent peut/aurait pu l'avoir expédiée, sur la base du type d'enveloppe officielle utilisée.

Comme il n'est pas possible de connaître les circonstances ou d'entrer dans la tête de l'expéditeur, il est trop tard pour s'en soucier.

Cependant, les exemples ici montrés de timbres type fonte B certifiés authentiques montrent qu'au moins sept feuilles surchargées en rouge furent imprimées.

Nous avons montré ici dans cette étude tous les timbres au type fonte B comparés à ceux usagés du même type B sur enveloppe, ainsi que le timbre usagé fonte C sur cette même enveloppe. Rappeler vous que la pente des perforations ne change pas d'un bout à l'autre d'une même feuille et que les timbres fonte C furent imprimés sur la même rangée que les timbres fonte B. Remarquez qu'aucunes des pentes des perforations horizontales ne correspondent sur ces feuilles. Tous proviennent de feuilles différentes. Il est démontré que le timbre fonte C sur l'enveloppe provient d'une feuille différente de celles étudiées ici. Ceci conduit à la déduction qu'une autre feuille encore fut faite ; ainsi, à ce point de l'étude, au minimum, huit feuilles surchargées en rouge ont existé. La Seconde Partie paraîtra dans le prochain numéro de « The Canadian Philatelist ».



fig. A



fig. B

fig. F font B

fig. F font C